

Éthique et secret professionnel

Objectif

Mettre en perspective les valeurs éthiques et le travail au quotidien.

Permettre une réflexion sur les pratiques et les valeurs qui découlent du projet institutionnel.

Prioriser la place de la personne dans le travail institutionnel.

Personnes concernées -Prérequis / Tout personnel travaillant en établissements sociaux et/ou médico-sociaux

Méthode pédagogique / Recueil des attentes. Études de cas, apports théoriques, législatifs

Programme

L'éthique : définition

Une éthique pour un établissement

- l'organisme / l'établissement gestionnaire et ses valeurs
- la personne en situation de handicap et l'établissement
- la notion de responsabilité
- associer les familles en partenariat

Une éthique pour l'intervenant social

- le salarié, son statut, ses tâches
- l'adhésion au projet institutionnel

Secret professionnel et discrétion

- de la morale au droit : obligation de dire ou obligation de se taire
- le secret dans l'intérêt personnel ou dans l'intérêt social
- de l'indiscrétion non punissable à la violation du secret
- l'engagement de la responsabilité

Les éléments constituant l'infraction : l'obligation de dénoncer

Les personnes soumises au secret / le secret partagé entre collègues

Les dossiers : leur communication

Planification

Formation de 4 jours, soit 28 heures

Accompagnement

- ↳ Modulation personnalisable selon profil
- ↳ Ouverture de droits « Develop'a ou Online »
- ↳ Certification de formation et de compétences

Financement

Demandeur d'emploi : Conseil Régional, Compte Personnel de Formation, Contrat de sécurisation Professionnelle, Congé Individuel de Formation CDD, Aides individuelles...

Et si on se rencontre

Notre équipe vous accueille du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Etudions ensemble vos besoins de formation.

Retrouvez nous sur internet : www.developaou.com
Par téléphone au 06 93 84 21 21 ou 06 93 84 35 45
Par mail : info@developaou.com
Ou encore sur notre page 